

Vendredi 28 janvier 2011

# Université à Argenteuil : le silence inquiétant du Conseil Général

**J'interpelle aujourd'hui une nouvelle fois le Président du Conseil général sur la participation du Conseil général aux investissements nécessaires à l'implantation de l'antenne de l'Université Paris XIII à Argenteuil.**

Sur le principe, compléter l'enseignement universitaire sur Argenteuil ne pose pas de problème, bien au contraire. Il en va autrement de son financement qui repose actuellement entièrement sur la communauté d'agglomération. Je m'interroge sur les démarches faites (ou non) par M. Doucet, le Président de la CAAB, Maire d'Argenteuil et vice Président du Conseil général, auprès de diverses collectivités et de l'Etat, et en particulier sur celle concernant le Conseil général dont je suis l'élu.

Sur le plan de cet investissement, M. Doucet paraît vouloir isoler la CAAB, peut être pour mieux s'en attribuer les mérites, mais aussi pour dénoncer le manque de coopération de ses partenaires, voire attribuer un retard ou un éventuel échec à ce manque de coopération. Tout cela a pour conséquence de mettre à la charge de notre seule collectivité 14 millions d'euros (dans un premier temps).

**Le Conseil général a bien aidé à l'implantation de l'université de Cergy, pourquoi pas Argenteuil ?**

En tout état de cause, mes interrogations au Conseil général sont restées sans réponse depuis maintenant plus de 2 mois, malgré 3 messages adressés au président...

Je rappelle pour mémoire que bien qu'élu conseiller général du canton directement concerné par cette implantation, je n'ai été ni consulté, ni associé, ni sollicité par M. Doucet. Par ailleurs, bien qu'il annonce dans sa lettre de janvier une concertation avec le comité de proximité du quartier de la Gare, précisons que celui-ci n'a eu droit qu'à une simple information tardive et incomplète.

Pour répondre par avance au prétendu désengagement de l'Etat qui ne manquera pas d'être évoqué, je rappelle aussi que l'Etat, dans le cadre de l'opération CAMPUS (5 milliards au niveau national) a consacré 2 milliards aux opérations réalisées en Ile de France, auquel le Gouvernement a décidé d'ajouter d'autres bénéficiaires. **A ce titre Paris XIII va recevoir des crédits d'investissements pour ses différentes antennes : Saint Denis 14 millions, Bobigny 8 millions, Villetaneuse : 16 millions...**

**Alors ?**

*ma première lettre au Pt du Conseil général (début decembre):*

*Monsieur le Président.*

*Lors de son dernier Conseil municipal, la ville d'Argenteuil a adopté une délibération acceptant le principe de l'implantation d'une antenne de l'université Paris XIII à Argenteuil. Comme conseiller municipal, avec tous les membres du groupe auquel j'appartiens, j'ai approuvé cette délibération qui permet d'étendre les possibilités de formation dans l'enseignement supérieur. Cela nécessite un investissement évalué à 14 millions d'Euros.*

*Cette dépense est actuellement à la charge de la ville. Il est cependant probable que lors du prochain Conseil municipal, la compétence "enseignement supérieur" soit transférée à la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, qui devrait donc en assumer le coût. Le montant de cet investissement est donc particulièrement lourds. M. le maire d'Argenteuil, qui est également Président de la communauté d'agglomération, a regretté que cette somme soit entièrement financée sans autre aide.*

***Pourriez vous m'indiquer si le Conseil général a été sollicité, et dans l'affirmative s'il envisage sa propre participation. Je vous rappelle en effet que si cette charge incombe normalement à l'Etat, notre département a subventionné en son temps la création de l'université de Cergy-Pontoise.***

*Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées.*

--

Philippe METEZEAU  
Conseiller général du Val d'Oise  
Conseiller municipal d'Argenteuil  
[metezeau.net](http://metezeau.net)

Par Philippe Métézeau

---

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)